

## DEXIA – Prêt toxique

# **Après l'échec de la médiation dans le dossier de RABASTENS QUE PEUT FAIRE LA COMMUNE ?**

En 2006, l'ancienne équipe municipale menée par M. Coudé du Foresto avait souscrit un prêt de 5,6 M€ à taux variable pour une durée de ... 46 ans ! Durée particulièrement longue et parmi les éléments les plus atypiques de ce dossier.

Quand la nouvelle équipe municipale dirigée par M. Alain Brest, élue en mars 2008, est arrivée aux commandes de la commune de Rabastens, la situation était critique. Dans un premier temps, DEXIA avait accepté de négocier les conditions à la marge.

Cependant le risque contenu dans le contrat perdurait pendant toute la durée de ce dernier. La commune souhaitait pouvoir négocier le contrat avec DEXIA mais sa situation financière ne lui offrait aucune marge de manœuvre.

Afin obtenir une bouffée d'oxygène et retrouver une plus grande liberté d'action, la Commune avait assigné, en juin 2012, en référé la banque pour demander une suspension des effets du contrat pendant 24 mois.

Lors de l'audience du 20 septembre 2012, souhaitant prévenir un risque systémique pour DEXIA, le président du Tribunal de grande instance de Nanterre proposait de recourir à une médiation sous la haute autorité de M. Daniel Tricot (ancien président de la Chambre commerciale de la Cour de cassation) et de M. Gilles Duverger-Nidellec (ancien président de chambre au tribunal de commerce de Paris).

Parallèlement à la restructuration de DEXIA menée par l'Etat français sous le contrôle de Bruxelles, la médiation a tenté de rapprocher les points de vue.

Le 12 mars 2013, force a été de constater l'échec de cette médiation tant les positions financières (pour Dexia) ou concrètes (pour la commune) paraissaient inconciliables.

Lors du conseil municipal du 13 mars 2013, les élus municipaux tireront les conséquences de cette situation et le maire présentera la stratégie adoptée par le conseil lors d'une conférence de presse.

### CONFERENCE DE PRESSE

**Judi 14 mars 2013 à 10h30**

Salle du Conseil municipal

HOTEL DE VILLE

3 quai des Escoussières 81800 Rabastens

#### Contacts

**Alain BREST**

Maire de Rabastens

06 73 68 79 83

[dgs.rabastens@gmail.com](mailto:dgs.rabastens@gmail.com)

Christophe LEGUEVAQUES

Avocat

05 62 309 152 – 06 80 64 74 98

[cl@cle-avocats.com](mailto:cl@cle-avocats.com)